

COMMUNIQUÉ

Annonce des octrois 2017-2018 **PRÈS DE 9,7 MILLIONS DE DOLLARS EN NOUVELLES SUBVENTIONS DE RECHERCHE**

Québec, le 12 mai 2017 – La directrice scientifique du Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC), madame Louise Poissant, dévoile aujourd’hui la liste des personnes qui se voient offrir une nouvelle subvention de recherche pour l’année financière 2017-2018.

Parmi les 407 demandes de subvention qui ont fait l’objet d’une évaluation dans les 7 programmes mentionnés ci-après, 170 propositions de recherche recevront un appui financier du FRQSC, pour un total de 9 691 976 dollars. Considérant les octrois liés aux engagements antérieurs, le FRQSC investira en 2017-2018 près de 33 millions de dollars, et ce, pour l’ensemble de ses programmes de subvention.

La directrice scientifique offre ses plus vives félicitations aux personnes titulaires dont les noms apparaissent en annexe du présent communiqué avec les titres des propositions de recherche et les montants accordés. La présente annonce ne touche que la première année des octrois. Conditionnels à l’allocation des crédits votés par l’Assemblée nationale du Québec et aux décisions du conseil d’administration du FRQSC, ces octrois peuvent être modifiés en tout temps, sans préavis.

Grâce à l’augmentation des fonds accordés aux Fonds de recherche du Québec par le dernier budget du Québec pour les cinq prochaines années, et conformément à la nouvelle Stratégie québécoise de la recherche et de l’innovation (SQRI), le scénario financier retenu par le conseil d’administration accorde le plein montant dans tous les programmes, exception faite du programme Regroupement stratégique dont le financement a été bonifié par rapport aux concours antérieurs. Les offres se présentent comme suit :

Soutien à la recherche pour la relève professorale

Un taux de financement de l’ordre de 52,4 % est accordé, permettant d’offrir une subvention aux 100 meilleures demandes ayant reçu les cotes A+, A, A-, recommandées par 23 comités d’évaluation.

Soutien à la recherche-crédation pour la relève professorale

Un taux de financement de l’ordre de 57,1 % est accordé, permettant d’offrir une subvention aux demandes ayant reçu les cotes A+, A, A-.

Appui à la recherche-crédation

Un taux de financement de l’ordre de 47,1 % est accordé, permettant d’offrir une subvention aux demandes ayant reçu les cotes A+, A, A-.

Soutien aux équipes de recherche

Un taux de financement de l’ordre de 42,2 % est accordé aux 38 meilleures équipes recommandées par 8 comités d’évaluation. Une pondération a été appliquée afin d’avoir une mise en rang unique pour l’ensemble de la cohorte.

Regroupements stratégiques

Un taux de financement de l’ordre de 70 % est accordé aux 14 regroupements recommandés par le comité d’évaluation ayant reçu la cote A+ (aucune réduction), la cote A (avec une réduction de 10 % du montant demandé) et la cote A- (avec une réduction de 15 % du montant demandé).

Soutien aux revues scientifiques

Cette année, 3 revues financées au dernier concours venaient en renouvellement. Les comités ont recommandé un financement de deux ans pour les 3 revues.

Dégagement de chercheurs de collègue

Le financement des chercheurs de collègue est accordé pour 11 chercheurs de collègue membres d'une *Équipe de recherche* et ou d'un *Regroupement stratégique*.

Le tableau suivant résume les taux de recommandation et de financement pour les programmes de subvention.

Programmes de subvention	Taux de recommandation (recommandées / évaluées) (nb)	Taux de financement (financées / recommandées) (nb)
Soutien à la relève scientifique		
Soutien à la recherche pour la relève professorale	84,8 % (191/225)	52,4 % (100/191)
Soutien à la recherche-crédation pour la relève professorale	87,5 % (7/8)	57,1 % (4/7)
Soutien à l'innovation et à la structuration		
Appui à la recherche-crédation	80,9 % (17/21)	47,1 % (8/17)
Soutien aux équipes de recherche	84,9 % (90/106)	42,2 % (38/90)
Regroupements stratégiques	95,2 % (20/21)	70 % (14/20) ⁽¹⁾
Dégagement des chercheurs de collègue	87 % (20/23)	55 % (11/20)
Soutien à la valorisation et à la diffusion de la recherche		
Soutien aux revues scientifiques	100 % (3/3)	100 % (3/3) ⁽²⁾
Total	85,5 % (348/407)	48,9 % (170/348)

1. À ce nombre s'ajoutent deux subventions de déphasage. Ces subventions sont accordées aux centres en renouvellement et représentent 40% du montant demandé en 2017-2018.
2. À ce nombre s'ajoute une nouvelle subvention suite au désistement d'une revue financée et en respectant l'ordonnancement final des revues ayant présenté une demande au concours de l'automne 2014.

Les personnes titulaires de demandes qui reçoivent une offre devront compléter l'acceptation ou le désistement de cette offre lorsque l'implantation du nouveau système FRQnet sera effective en juillet 2017. D'autres informations suivront à cet égard, notamment dans les lettres d'octroi. Les fonds ne seront versés, avec application en date du 1er avril 2017, que lorsque cette opération sera finalisée.

Les responsables de demandes non financées recevront aujourd'hui par courrier électronique leur résultat aux concours indiquant, sous forme de cote et de rang, la recommandation du comité d'évaluation. À noter que seules les subventions liées à un projet de recherche sont concernées par les frais indirects de recherche (FIR), lesquels sont précisés dans les lettres d'octroi.

Chaque année, le FRQSC publie la liste des membres des comités d'évaluation scientifique ayant siégé entre le 1^{er} avril d'une année et le 31 mars de l'année suivante dans les programmes de bourses et de subventions. Il est possible de la consulter sous l'onglet *Bourses et subventions* - [Résultats des concours](#).

Pour toute question relative à votre dossier, je vous invite à communiquer avec madame Geneviève Godbout, responsable de programmes, au numéro de téléphone (418) 643-7582, poste 3135 ou l'adresse de courriel suivante : rechcreat.sc@frq.gouv.qc.ca.

LISTE DES TITULAIRES DES OCTROIS DU CONCOURS DE L'AUTOMNE 2016

Soutien à la recherche-crédation pour la relève professorale

Responsable	Établissement	Titre	Montants de la subvention			Frais indirects de recherche (FIR) ¹			Total
			2017-2018	2018-2019	2019-2020	2017-2018	2018-2019	2019-2020	
Brdar, Sinisha	U. du Québec à Montréal	L'urbanisme tactique comme catalyseur urbain	15 000 \$	15 000 \$	15 000 \$	4 050 \$	4 050 \$	4 050 \$	57 150 \$
Kenniff, Thomas-Bernard	U. du Québec à Montréal	L'agencement du commun par les dispositifs de partage : repenser par le projet l'aménagement des espaces publics dans le contexte montréalais de 1992 à 2017	15 000 \$	15 000 \$	15 000 \$	4 050 \$	4 050 \$	4 050 \$	57 150 \$
Letourneau, André Éric	U. du Québec à Montréal	Manoeuvre de traduction du Coran par le son acousmatique dans la sphère publique	15 000 \$	15 000 \$	15 000 \$	4 050 \$	4 050 \$	4 050 \$	57 150 \$
Yobe, Valérie	U. du Québec en Outaouais	Graphisme citoyen : pratiques artistiques et construction du lien social au sein de l'école primaire	15 000 \$	15 000 \$	15 000 \$	4 050 \$	4 050 \$	4 050 \$	57 150 \$

Les octrois sont conditionnels à l'allocation des crédits votés par l'Assemblée nationale du Québec et aux décisions du Conseil d'administration du Fonds. Ils peuvent donc être modifiés en tout temps, sans préavis.

¹ Les frais indirects de recherche (FIR) sont à l'usage des établissements gestionnaires de l'octroi et leur sont versés directement.